



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Nominations de Claude Dilain et Blanche Guillemot à l'Agence nationale de l'habitat**

Publiés au Journal officiel le 30 mars 2014, deux arrêtés de nominations signés par Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, renouvellent la présidence et la direction générale de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Claude Dilain est nommé président du conseil d'administration de l'Anah. Sénateur de Seine-Saint-Denis et ancien maire de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain a été l'un des rapporteurs de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) au Sénat. Missionné par la ministre sur les mesures à prendre pour le traitement des copropriétés très dégradées, il a fortement inspiré le volet d'Alur consacré à ce sujet et contribué ainsi à ce que les questions de logement et d'urbanisme soient abordées dans un esprit de justice sociale.

Il succède à Dominique Braye, président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines et ancien sénateur des Yvelines, qui présidait l'Anah depuis 2010. Cécile Duflot tient à saluer le travail qu'il a accompli dans ses fonctions à l'Anah et rappelle à cette occasion la référence que représente son rapport sur les copropriétés, dont les préconisations ont été largement reprises dans la loi Alur.

Blanche Guillemot est, pour sa part, nommée directrice générale de l'Anah. Inspectrice générale des affaires sociales, elle a contribué, en 2006, à la création de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), avant d'en devenir directrice générale adjointe en 2007. Depuis 2012, elle a successivement exercé les fonctions de conseillère pour le

logement, puis de directrice adjointe du cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement.

Blanche Guillemot succède à Isabelle Rougier, dont Cécile Duflot tient à souligner le travail remarquable effectué depuis son arrivée à l'Anah en 2010. Forte de sa connaissance du secteur, elle a été la cheville ouvrière d'une réorientation de l'agence, qui a renforcé à la fois sa vocation sociale et son ancrage territorial. L'impulsion qu'elle a su donner, la diversité des partenariats qu'elle a développés, bien au-delà du champ du logement, trouvent notamment leur traduction dans les très bons résultats de l'Anah en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Aujourd'hui au cœur des politiques de l'habitat, l'Anah prend une part active aux priorités gouvernementales que sont la transition énergétique, l'égalité des territoires, la lutte contre le mal-logement ou encore l'adaptation de la société au vieillissement.

Retrouvez le [communiqué de presse en ligne](#)

**Contact :** service de presse du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement 01 44 49 85 13

Bonne réception,

Service de presse - DICOM  
Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement  
Tél. : +33 1 40 81 18 07